



Programme Leader 2023-2027 - Feder 2021-2027 Montagne Béarnaise

"Ce qu'il faut savoir des enjeux, de la stratégie et des types d'actions soutenues"

1. Une promesse, un but à atteindre

« Préserver, innover et valoriser durablement les ressources locales pour un territoire authentique, dynamique, attractif et solidaire »

2. Objectifs stratégiques, enjeux et fiches action

OBJECTIF N°1 : ECONOMIE

DEVELOPPER UNE DYNAMIQUE
ECONOMIQUE PRODUCTIVE DE
PROXIMITE ET DURABLE

ENJEUX

- Soutenir la reprise-transmission et accompagner le développement des entreprises
- Favoriser les circuits-courts et valoriser les ressources locales
- Encourager les nouveaux modèles de développement économiques (économie circulaire, ESS, dispositifs innovants)

FICHES ACTION

- 1- Redynamiser l'activité économique dans le respect du développement durable (*LEADER*)
- 2- Soutien aux circuits-courts et valorisation des ressources locales (*LEADER*)
- 3- Favoriser l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement économiques (*FEDER*)

OBJECTIF N°2 PATRIMOINE-CULTURE

VALORISER LES RESSOURCES DU
TERRITOIRE POUR CONSOLIDER SON
IDENTITE, RENFORCER SON
ATTRACTIVITE ET FAVORISER LA
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

ENJEUX

- Valoriser les richesses patrimoniales et les projets culturels
- Soutenir le développement des structures dédiées à la culture et au patrimoine
- Valoriser et gérer durablement les ressources naturelles du territoire

FICHE ACTION

- 4- Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles du territoire (*FEDER*)

OBJECTIF N°3 : SERVICES

FAVORISER L'ATTRACTIVITE
RESIDENTIELLE ET DURABLE PAR LE
RENFORCEMENT DE L'ARMATURE
TERRITORIALE ET LE
DEVELOPPEMENT DE SERVICES

ENJEUX

- Maintenir et développer l'offre de services de santé
- Revitaliser les centres villes et centres bourgs par le développement des commerces et des services de proximité
- Améliorer l'accès aux services par le développement des TIC et la mise en œuvre de solutions de mobilité
- Créer des logements en faveur des jeunes actifs
- Développer des services et équipements en direction de la jeunesse et des personnes âgées

FICHES ACTION

- 5- Développer l'offre de services et améliorer leur accès à la population (FEDER)
- 6- Soutenir les actions de redynamisation des centres-bourgs et des centres-villes (FEDER)

OBJECTIF N°4 : TOURISME (Volet Pyrénées)

DEVELOPPER UNE OFFRE D'ACCUEIL
TOURISTIQUE MODERNISEE,
DURABLE ET ADAPTEE AUX ENJEUX DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

ENJEUX

- Diversifier, qualifier et promouvoir une offre d'activités touristiques en toutes saisons
- Diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques
- Améliorer les conditions d'emploi des saisonniers

FICHES ACTION

- 7- Diversifier, qualifier et promouvoir l'offre d'activités touristiques durables (FEDER Pyrénées)
- 8- Diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques et améliorer les conditions d'emplois des saisonniers (FEDER Pyrénées)

FICHE ACTION TRANSVERSALE

FICHES ACTION N°9 – COOPERATION (LEADER)

3. Fonds mobilisés et enveloppes gérées par le territoire :

FEDER OS 5.2	1 731 283 €
FEDER OS 5.2.4 (volet Pyrénées)	2 103 943 €
FEADER/LEADER	962 441 €
Total	4 797 667 €

4. Type d'actions soutenues et enveloppe par fiche action

Fiche-action n°1 – Redynamiser l'activité économique dans le respect du développement durable

1. Soutenir la création ou la réhabilitation du dernier commerce dans les villages du territoire (études, travaux, équipements et matériels)
2. Accompagner les TPE (commerce-artisanat hors entreprises agricoles) dans leurs projets d'investissement et de développement de leurs outils de production, hors filières prioritaires OS 3
3. Soutenir des actions collectives (dépenses matérielles et immatérielles) d'animation, de promotion et de professionnalisation des acteurs économiques du territoire (associations de commerçants, d'artisans et d'acteurs économiques ...)

Fiche-action n°2 – Soutien aux circuits-courts et valorisation des ressources locales

1. Soutien aux actions collectives d'animation, d'information et de sensibilisation en vue de la structuration, mutualisation et promotion des filières agricoles, agropastorales et agro-alimentaires (marques territoriales, outils de labellisation et de communication, événements de promotion, journées techniques, outils de professionnalisation ...)
2. Soutien au développement des circuits-courts de proximité et à la valorisation des produits et savoir-faire locaux (actions collectives liées à la transformation, la logistique et la distribution des produits locaux, création ou amélioration de points de vente collectifs de productions locales, création d'ateliers collectifs de transformation, études de filières, études diagnostics, études de faisabilité, actions de promotion, événements...)
3. Soutien aux dépenses matérielles et immatérielles visant le renforcement des liens entre producteurs et consommateurs. Communication et formation auprès des acteurs de la restauration hors domicile (gestionnaires de cantines, producteurs, élus, parents d'élèves). Animation d'une politique d'ambassadeur du goût et des produits locaux (élèves, gestionnaires de cantines, restaurateurs...)
4. Soutien aux actions contribuant à la valorisation et à la promotion d'une gestion durable des ressources locales du territoire (paysages, forêt, agropastoralisme, agriculture, environnement, matières premières locales, biodiversité...). Dépenses matérielles et immatérielles pour la mise en œuvre de projets d'animation sur le territoire, visant l'appropriation partagée des ressources locales, la mise en place d'actions partenariales et une gestion durable concertée des ressources...

Fiche-action n°3 – Favoriser l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement économiques

1. Soutien aux actions de mise en réseau des entreprises et des acteurs locaux autour des thématiques liées à l'ESS (investissement ou ingénierie)
2. Soutien aux projets individuels et collectifs (investissement et ingénierie) permettant le développement de l'ESS sur le territoire.

Fiche-action n°4 – Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles du territoire

1. Soutien à la création, réhabilitation, modernisation, mise en réseau, mise en tourisme de sites dédiés à la culture et au patrimoine et ouverts au public (centres d'interprétation, musées, circuits de découverte patrimoniaux, outils de promotion et de communication...)
2. Soutien aux dépenses matérielles et immatérielles visant la sensibilisation, l'amélioration de la connaissance et de la préservation du patrimoine naturel, immatériel, architectural, historique ainsi que la mise en valeur de la biodiversité (espaces de découverte et de sensibilisation des milieux, sentiers d'interprétation, outils de valorisation et de promotion du patrimoine matériel et immatériel, expositions, outils de mise en réseau,...)

Fiche-action n°5 – Développer l'offre de services et améliorer leur accès à la population

1. Soutien au maintien et au développement de l'offre de services de santé (études et investissements pour la création, la réhabilitation, la modernisation, l'équipement d'infrastructures d'accueil des professionnels de santé)
2. Soutien aux études et aux projets d'investissements en faveur notamment de l'enfance, la jeunesse et/ou des personnes âgées (espaces jeunes, ado-bus, espaces intergénérationnels, espaces de vie sociale, centres culturels, lieux innovants de convivialité intergénérationnels...)
3. Soutien aux projets d'investissement, d'études et d'ingénierie en matière d'accessibilité et de mobilité durable, respectueuses de l'environnement qui facilitent les déplacements en prenant en compte la diversité des rythmes de vie et les besoins des habitants

Fiche-action n°6 – Soutenir les actions de redynamisation des centres-bourgs et des centres-villes

1. Soutien aux projets de réhabilitation (études et travaux), sous maîtrise d'ouvrage publique et organisme reconnu de droit public, de logements en faveur des jeunes actifs (stages, missions de courte durée, foyers jeunes travailleurs, emplois saisonniers...)
2. Soutien aux investissements visant la reconversion de friches à vocation économique et de services dans les centres-bourgs et centres-villes
3. Création d'espaces de travail partagés (tiers-lieux, centre de coworking)
4. Soutien aux actions de création ou de diversification de services et d'activités commerciales de proximité au cœur des centres-bourgs et des centres-villes (dépenses matérielles et immatérielles)

Fiche-action n°7 – Diversifier, qualifier et promouvoir l'offre d'activités touristiques durables

1. Soutien au développement d'une offre d'activités de loisirs et sportives de nature diversifiée (études de faisabilité et dépenses d'investissements)
2. Soutien au développement d'une offre agritourisme (dépenses matérielles et immatérielles), par la mise en œuvre de démarches collectives de promotion, de mise en réseau et par le développement de projets individuels sur l'exploitation (exemple : points de vente de produits locaux) et hors hébergements touristiques
3. Soutien à l'aménagement et le mise en valeur de vélo-routes/voies vertes (études, petits équipements, matériel, signalétique, services et promotion)
4. Soutien à l'adaptation et à la diversification des activités des sites touristiques aux enjeux de la transition écologique et énergétique. Mise en œuvre de solutions de mobilité durable et de proximité, transition écologique des acteurs de montagne (études et travaux)
5. Soutien à la valorisation des départs majeurs de randonnées et de sites touristiques emblématiques ou potentiels (études, signalétique, aménagement parking, toilettes, services...)
6. Soutien aux projets en lien avec la valorisation et la préservation de la biodiversité, des paysages, de la forêt et du patrimoine (études, travaux, signalétique, communication, matériels, équipements)

Fiche-action n°8 – Diversifier et qualifier l'offre d'hébergements touristiques et améliorer les conditions d'emplois des saisonniers

1. Soutien aux démarches collectives et expérimentales pour accompagner les propriétaires d'hébergements touristiques vers une démarche qualité (conseils, accompagnement, préconisations de travaux, montage dossiers de financement)
2. Soutenir la création ou la réhabilitation d'hébergements touristiques publics et/ou privés (études, travaux, matériel et équipement) pour les refuges, gîtes de groupe, gîte d'étape, centres de vacances, hébergements insolites).
3. Création/modernisation d'aires de camping-cars uniquement sous maîtrise d'ouvrage publique et hors hôtellerie de plein air
4. Soutien aux projets de réhabilitation de logements à destination des saisonniers (études et travaux). Soutien aux démarches d'animation auprès des propriétaires (dépenses immatérielles)

Fiche-action n°9 – Coopération

Les opérations de coopération accompagnées porteront sur des thématiques relevant des fiches-actions développées dans les objectifs prioritaires 1 à 4 de la stratégie.

Des actions de coopération interterritoriale avec les GAL voisins (Grand Pau, Lacq-Orthez Béarn des Gaves et Montagne Basque) ou d'autres GAL pourront être accompagnées pour répondre à des besoins communs identifiés sur nos territoires.

Des actions potentielles de coopération avec les GAL voisins (Grand Pau, Lacq-Orthez) ont déjà été identifiées sur des thématiques communes suivantes :

-la valorisation et le développement de l'identité culturelle béarnaise (expertises, études, conseils externe, diagnostic préalable, outils de communication...)

-le plan alimentaire territorial (PAT) du Béarn,

-la mise en œuvre d'outils communs pour améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'offre touristique (expertises, études, conseils externe, diagnostic préalable, développement de produits touristiques et d'outils de communication communs...)

D'autres actions de coopération transnationales pourront être envisagées notamment avec nos voisins espagnols au regard de la situation géographique de notre GAL et de la longue tradition de nos échanges transfrontaliers.